

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

Groupe thématique : Connaissance

Action 6 : Développer l'Observatoire national des milieux humides

CONTEXTE

Dans le cadre du 2^{ème} plan national d'action en faveur des zones humides (2010-2013), le Ministère a mis en place un observatoire des milieux humides (OMH) sur de nouvelles bases, en le positionnant comme un des volets de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB). L'objectif de cet observatoire, qui se substitue donc à l'ancien observatoire national des zones humides (ONZH), est de fournir des informations fiables sur l'état et l'évolution des milieux humides, les impacts qu'ils subissent et les actions dont ils bénéficient de la part de la puissance publique et du secteur privé.

L'observatoire des milieux humides s'alimente des données disponibles de métropole et outre-mer, et appuie le rapportage à la convention de Ramsar et, dans la mesure du possible, les rapportages des directives européennes "Habitats, Faune, Flore" et "Oiseaux", ainsi que de la directive cadre sur l'eau (DCE). Enfin, il a vocation à mettre ces informations à disposition d'un public large et à contribuer à l'évaluation et à la définition des politiques publiques en faveur de ou ayant un impact sur ces milieux.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Il s'agit d'élaborer progressivement des indicateurs, en fonction des moyens et données disponibles.

L'objectif de cette démarche est de fournir des informations fiables sur l'état et l'évolution des milieux humides, des impacts qu'ils subissent et des actions dont ils bénéficient de la part de la puissance publique et du secteur privé. L'observatoire :

- explicite les enjeux et objectifs concernant les relations entre milieux humides et société, à partir des engagements nationaux et internationaux de la France ;
- traduit ces enjeux en questions explicites ;
- identifie et organise des indicateurs donnant des éléments de réponse aux questions ;
- publie ces jeux d'indicateurs sous une forme assimilable par les publics visés.

Le travail de réflexion est conduit avec l'ensemble des acteurs intéressés par cette thématique au sein d'une réunion thématique (RT MH) dédiée à ce sujet. Elle se réunit régulièrement pour faire progresser la réflexion sur les questions essentielles à accompagner d'indicateurs, sur les aspects les plus importants de chaque question, et enfin pour élaborer les indicateurs pertinents et pour mobiliser les données nécessaires à leur calcul.

L'ensemble des travaux est soumis au comité scientifique et technique de l'ONB par saisine écrite pour un avis motivé sur leur pertinence, puis validé ou amendé par le comité de pilotage de l'ONB.

Par ailleurs, tous les 2 ans, un rapport (10-20 pages) traitant d'un sujet particulier est rédigé en valorisant :

- les indicateurs disponibles ;
- d'autres sources traitant de ces sujets (études plus ponctuelles par exemple) ;
- les données issues d'autres observatoires (régionaux ou thématiques).

Après un premier rapport sur « Agriculture, aquaculture et milieux humides : Chiffres clés » publié en 2014, un deuxième rapport a été publié en 2016 sur l'« Evolution de l'occupation du sol dans les sites Ramsar de France métropolitaine de 1975 à 2005 » (Tome 1 Etat des lieux). Il a été suivi en 2017 d'un 3^e rapport : « Evolution de l'occupation du sol - Tome 2 : Interprétation ». Pour le Tome 1, le rapport a par ailleurs été décliné en une plaquette de 4 pages pour une plus grande diffusion :

<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/les-rapports-de-lobservatoire-des-milieux-humides>

Enfin, le 4^e et dernier rapport en cours (2018) porte sur un bilan critique du jeu d'indicateurs « Milieux humides » de l'ONB (19 à ce jour) ; il sera finalisé fin 2018.

A la suite de la création de l'AFB, le pilotage de l'ONB a été transféré fin 2017 de la DEB à l'AFB. L'AFB a engagé une réflexion pour mettre en œuvre une deuxième phase de l'ONB, dont le premier jalon fut l'organisation en décembre 2017 du Forum des données pour la biodiversité, et qui doit aboutir à la présentation d'une nouvelle feuille de route pour l'ONB dans au deuxième semestre 2018. Ces changements ne remettent pas en cause la poursuite des travaux de la RT MH et la pérennité de ce groupe. L'année 2019 devrait permettre de mettre pleinement en œuvre les orientations validées dans le cadre de la feuille de route. Par ailleurs, la DEB a confié à la Tour du Valat à partir de fin 2017 l'animation technique et scientifique de la RT MH, qui se poursuit sous l'égide de l'AFB à partir de 2018.

SPECIFICITES OUTRE-MER

Des indicateurs spécifiques OM ont été déployés pour répondre à la question spécifique « Comment évoluent les spécificités outre-mer en matière de milieux humides ? ».

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

Concernant les indicateurs, ils sont pris en charge dans le cadre de l'ONB et sont donc disponibles pour les acteurs « avertis » comme pour le grand public – les indicateurs étant toutefois rarement formatés pour ce dernier.

En ce qui concerne le rapport bisannuel, il a été acté qu'il consisterait en un rapport complet non publié en version papier mais mis à disposition en ligne, pour public averti, complété par une plaquette synthétique de 4p destinée à un public peu averti mais intéressé.

Les formats du rapport et de la plaquette OMH ont été définis à l'occasion des travaux menés en 2016.

Une stratégie de communication plus globale pour l'ONB devra vraisemblablement être mise en place dans un futur proche par l'AFB, et couvrira globalement l'ensemble des Réunions Thématiques (RT), Milieux Humides comme les autres.

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Pilote

AFB à compter de 2018 ; auparavant MTES/ MEEM / Direction de l'eau et de la biodiversité / PEM4 (ONB)-EN4 (MH)

Partenaires

- MTES / DEB

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018

ACTION 6

- Fondation de la Tour du Valat (OZHM)
- MTES / CGDD / SDES (ex SOeS : Service de l'Observation et des Statistiques)
- Membres de la Réunion thématique Milieux humides (« RT MH ») de l'ONB

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

La RT MH est l'un des groupes de travail de l'ONB, qui travaille sur le volet « Milieux humides ».

Elle est composée des organismes suivants : AFB, MNHN, pôles-relais ZH, Tour du Valat, association Ramsar France, APCA, FNSEA, CELRL, AAMP, agences de l'eau et offices de l'eau, UICN, fédération départementale des chasseurs de l'Aisne, ONCFS, CNPF, FNCEN, SNPN, IRSTEA, UNICEM, RNF, WWF, CEREMA, MEDDE, MAAF, MOM.

Ceci pourrait être redéfini dans le cadre de la mise en place du nouvel ONB par l'AFB.

PLAN DE FINANCEMENT

Moyens internes MEEM, dont convention MEEM/Tour du Valat pour l'appui sur indicateurs et rapports, puis animation technique à partir de fin 2017 (enveloppe de 20 k€ pour 2016 et 25k€ pour 2017-2018).

AFB à partir de 2018

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

Calendrier prévisionnel	Actions	Mise en oeuvre	Commentaires
2014	Tenue de la 3 ^{ème} réunion de la RT ONMH (avril)	+ ☺	
	Définition et mise en route de 10 indicateurs sur site ONB	+ ☺	
	Réalisation et lancement de la 1 ^{ère} synthèse ONMH sur MH et agriculture (été)	+ ☺	
2015	Définition et mise en route de nouveaux indicateurs sur site ONB	-	Travaux démarrés mais finalisation reportée à 2016 : RT ne s'est pas réunie entre avril 2014 et juin 2015, les travaux ont été relancés mais n'ont pas pu aboutir en 2015
	Tenue de 2 réunions de la RT	+ ☺	Relance des travaux (juin) et travaux sur la 2 ^{ème} synthèse (évolution 1975-2005 de l'occupation des sols dans les sites Ramsar) et sur de nouveaux indicateurs à valider en 2016 (décembre)

2016	Tenue de 2 réunions de la RT		Réunion 1 le 2/03 consacrée au projet de rapport ; réunion 2 prévue à l'automne sur les indicateurs et sujet prochain rapport
	Réalisation et lancement de la 2 ^{ème} synthèse ONMH sur l'évolution de l'occupation des sols dans les sites Ramsar de 1975 à 2005		Rapport (tome I) finalisé en mai, plaquette synthétique 4p finalisée en septembre, travaux en cours pour volet complémentaire d'analyse pour le rapport (tome II)
	Définition et mise en route de nouveaux indicateurs sur site ONB		(prévue pour 2 ^{ème} réunion automne)
	Rattrapage de format pour la 1 ^{ère} synthèse : mise à jour du format de la synthèse et réalisation de la plaquette 4 p		Projet abandonné sur décision de la RT, car rapport trop «ancien» pour être valorisé
2017	Tenue de 2 réunions de la RT		Programme retardé avec 1/ transfert de l'animation scientifique et technique de la RT MH à la Tour du Valat, 2/ transfert de l'ONB à l'AFB
	Définition et mise en route de nouveaux indicateurs sur site ONB		
	Démarrage des travaux sur la 3 ^{ème} synthèse ONMH		
2018	Tenue de 2 réunions de la RT	+ ☺	Réunions le 10/01 et le 13 Septembre
	Constitution d'un groupe de pilotage	-	(AFB doit décider si elle reprend ou pas cette proposition du MTES de 2017)
	Analyse critique des indicateurs existants, avec proposition d'évolutions (TDV)	+ ☺	1 ^e jet en Mai 2018 ; Version finale Automne 2018
	Définition et mise en route de nouveaux indicateurs, mise en chantier de plusieurs autres indicateurs	+ ☺	Nouvel indicateur développé ; 2 autres en développement ; 2 autres « importés » de la RT Eaux Douces
	Lancement d'une nouvelle synthèse sur les indicateurs MH si possible	?	(couvert par l'Analyse critique ci-dessus ; éventuels prolongement à voir en fonction des nouvelles orientations AFB pour l'ONB)

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

L'action a connu un arrêt en raison d'un changement de correspondant MH au sein de la DEB, et n'a été relancée qu'en 2015.

L'activité de la RT doit se normaliser et être à nouveau productive en 2016.

La construction de nouveaux indicateurs est dépendante de l'avancée de travaux connexes.

Le transfert de l'ONB à l'AFB fin 2017 n'a pas causé de souci ni retard majeur, les travaux ayant ensuite repris normalement début 2018.

« POUR ALLER PLUS LOIN » :

PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018

ACTION 6

Des évolutions techniques du jeu d'indicateurs « MH », ainsi que des 8 questions « MH » actuelles qui les sous-tendent, seront proposées dans l'Analyse critique qui est en cours d'élaboration. De nouveaux indicateurs pourraient voir le jour, et d'autres pistes être abandonnées. En particulier, des indicateurs-clés manquent actuellement, liés à l'absence d'inventaire et de système de suivi nationaux des zones humides (réflexion relancée mi-2018 dans le cadre du GNMH, Groupe Thématique « Connaissances »)

Par ailleurs, l'AFB via sa nouvelle feuille de route souhaite orienter l'ONB vers une meilleure capacité à évaluer les politiques publiques, ce qui nécessitera de définir un mode opératoire spécifique à ces nouveaux indicateurs (périodicité, diffusion ciblée, etc.). Enfin, la pérennisation d'un groupe de travail (équipe projet) est également nécessaire.